

Juge-Arbitre du championnat par équipes

Mission

Licencié traditionnel, il est arbitre, a suivi avec succès, le module de formation "Juge-Arbitre". Il est garant de l'application des règlements sportifs par les associations et permet le bon déroulement des rencontres sur le plan sportif et comportemental.

Autonomie et responsabilité

Il est le responsable désigné pour diriger une rencontre de championnat par équipes et résoudre les éventuels problèmes liés à la compétition. Il a autorité sur les arbitres.

Activités

PREPARER SA PRESTATION

- Il vérifie la "check-list" de son matériel : convocation, règlements à jour, luxmètre,
- Il prépare une tenue correcte (ni survêtement, ni jean) de façon à être facilement repéré,
- Il prévoit son déplacement en fonction des horaires de la rencontre.

DIRIGER LA RENCONTRE

- Il se fait connaître, et développe des relations avec les dirigeants, les capitaines d'équipe, les joueurs, les spectateurs,
- Il vérifie que les conditions réglementaires de déroulement de la rencontre sont assurées,
- Il organise son travail dans la bonne chronologie en respectant les délais,
- Il maîtrise le savoir, le savoir-faire et le savoir-être du juge-arbitre,
- Il anticipe les conflits éventuels,
- Il veille au respect du matériel,
- Il dirige les arbitres.

Compétences souhaitées

Pour chaque connaissance et savoir-faire technique et relationnel, le degré préconisé est indiqué dans le tableau, suivant 4 niveaux de maîtrise :

- . Savoir que cela existe,
- . Savoir utiliser,
- . Savoir expliquer,
- . Savoir faire évoluer.

Connaissances	Savoir que cela existe	Savoir utiliser	Savoir expliquer	Savoir faire évoluer
Organisation du Tennis de table en France		X		
Règlement intérieur	X			
Statuts de la structure	X			
Modalités de fonctionnement administratives et (ou) financières de la structure	X			
Politique fédérale	X			
Règles du jeu			X	
Règlements sportifs			X	
Règlements relatifs aux cartons	X			
Règlement disciplinaire	X			

Savoir-faire techniques et relationnels	Savoir que cela existe	Savoir utiliser	Savoir expliquer	Savoir faire évoluer
Capacité à :				
Assurer une veille réglementaire		X		
Rédiger : courriers, dossiers de financement, textes réglementaires, comptes rendus, notes de service...	X			
Utiliser l'outil informatique	X			
Argumenter et négocier	X			

Qualités et aptitudes

- Avoir de la disponibilité, du relationnel, de la diplomatie,
- Etre convivial, à l'écoute, organisé, respectueux des délais,
- Faire preuve d'anticipation, de sang-froid.

Les qualités et aptitudes énumérées ci-dessus sont communes, à des degrés divers, aux différentes fonctions des bénévoles.

Celles mentionnées ci-dessous sont plus spécifiques à cette fonction :

- Etre impartial, réactif.